

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, Ethiopia

Tel.: (+251-11) 551 3822

Fax: (+251-11) 551 9321

E-mail: situationroom@africa-union.org, situationroom@ausitroom-psd.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

251^{ÈME} REUNION

4 DECEMBRE 2010

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/BR (CCLI)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 251EME REUNION**DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE**

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 251^{ème} réunion tenue à Addis Abeba, le 4 décembre 2010, a suivi une communication du Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA sur la situation en Côte d'Ivoire et les efforts de l'Union africaine et d'autres acteurs internationaux visant à résoudre la crise liée aux résultats du second tour de l'élection présidentielle qui s'est déroulé le 28 novembre 2010. Le Conseil a également suivi les déclarations faites par les représentants du Facilitateur du Dialogue direct inter-ivoirien, le Président Blaise Compaoré, du Président de la CEDEAO, le Président Goodluck Jonathan, du Président en exercice de l'Union, le Président Bingu wa Mutharika, ainsi que par le représentant de la Côte d'Ivoire.

Le Conseil a réitéré les termes du communiqué de sa 250^{ème} réunion tenue au niveau des chefs d'Etat et de Gouvernement à Tripoli, en Libye, le 30 novembre 2010, et a fait sien le communiqué de presse du Président de la Commission du 3 décembre 2010. Le Conseil s'est félicité des et a apporté son appui aux efforts de la CEDEAO, y compris le Sommet prévu à Abuja le 7 décembre 2010 ainsi qu'à mobilisation rapide de la communauté internationale, y compris le Secrétaire général et le Conseil de sécurité des Nations unies, en vue d'une résolution rapide de la crise.

Le Conseil a exprimé le rejet total par l'UA de toute tentative visant à créer un fait accompli pour saper le processus électoral et remettre en cause la volonté populaire telle qu'elle a été exprimée le 28 novembre 2010, compliquant encore davantage une situation déjà très grave, et plonger la Côte d'Ivoire dans une crise aux conséquences incalculables.

Le Conseil a exprimé son plein appui à l'initiative du Président de la Commission de charger l'ancien Président Thabo Mbeki de l'Afrique du Sud d'une mission d'urgence en Côte d'Ivoire, afin de trouver une solution légitime et pacifique à la crise, sur la base des décisions et instruments pertinents de l'UA. A cet égard, le Conseil a lancé un appel aux parties pour qu'elles fassent preuve de la retenue nécessaire et s'abstiennent de toute action qui pourrait exacerber une situation déjà fragile.

Le Conseil a convenu de se réunir à nouveau pour examiner la situation et prendre les mesures appropriées contre les auteurs d'actes susceptibles de remettre en cause l'intégrité du processus électoral, y compris le respect des résultats de l'élection présidentielle tels que proclamés par la Commission Electorale Indépendante (CEI). Le Conseil a convenu de prendre ces mesures à la lumière des résultats de la mission confiée à l'ancien Président Thabo Mbeki, de la position de la CEDEAO telle qu'elle ressortira de son prochain Sommet, des instruments pertinents de l'UA et des résolutions et déclarations du Conseil de sécurité des Nations unies sur cette question.